

Fiche navette de référencement additionnel d'un PDV de grossiste

à compléter par le grossiste

à compléter par le pôle référencement

nom du grossiste

date de réception

cachet du grossiste

erd - code regard

à compléter par le distributeur - mentions obligatoires -

identification du distributeur

siret** code ape

raison sociale

nom commercial

fait à date de la demande

Si vous possédez un code ORANGE, merci de préciser lequel **:

cachet

signature du distributeur

adresse

code postal commune

nom du responsable

téléphone** fax**

numéro de la ligne sur laquelle est branché le minitel

1** 2

** les informations sont obligatoires pour le référencement

à compléter par la dvr

validation de la dvr

- valide
- refus *

visa du cvr / nom

visa du dvr / nom

date de la validation

date de la validation

*motifs de non acceptation du dossier

Critères figurant dans l'art.3.1 de l'avenant Grossiste

Autres critères

- Surface <ou= 20M²
- Linéaire <ou= 5 M
- Espace téléphonie insuffisant
- Réserve de stockage inexistante
- Vendeurs non formés en Téléphonie Mobile

- Non respect des pratiques de promotion et commercialisation des produits Orange (cf Annexe 9 de l'avenant Grossiste) (préciser) :
- Activité non conforme à la téléphonie mobile
- Bureau administratif
- Point de vente inexistant à l'adresse indiquée
- Autres (préciser):

à remplir par le pôle référencement

chrono

code User code ADV TR JDE

- valide
- refus (motif...)

visa du rmbd

nom du rmbd

date du référencement